
Les chiffres clés des retraites de l'État

Nouveautés janvier 2025

Les données provisoires sur les nouvelles pensions 2024 et les stocks au 1er janvier 2025 pour PCMR, PMIVGAT et ATI

Sommaire :

- [1 - Fiche de synthèse des pensions civiles et militaires de retraite \(PCMR\)](#)
- [2 - Les nouvelles pensions civiles de droit direct](#)
- [3 - Le stock des pensions civiles de droit direct au 1er janvier](#)
- [4 - Les indicateurs générationnels](#)
- [5- Les nouvelles pensions militaires de droit direct](#)
- [6 - Le stock des pensions militaires de droit direct au 1er janvier](#)
- [7 - Les pensions civiles de droit dérivé](#)
- [8 - Les pensions militaires de droit dérivé](#)
- [9 - Les pensions de retraite dans les trois fonctions publiques](#)
- [10 - Les pensions militaires d'invalidité, des victimes de guerre et d'actes de terrorisme \(PMIVGAT\)](#)
- [11 - Les allocations temporaires d'invalidité \(ATI\)](#)
- [12 - Les autres régimes gérés par le SRE](#)
- [13 - Les affiliés](#)
- [14 - Le compte d'affectation spéciale Pensions](#)
- [15 - Le glossaire statistique](#)

Les cubes de données sont à télécharger sur data.economie.gouv.fr.

Les chiffres-clés de cette édition s'appuient sur les données les plus récentes et sont réalisés à partir des bases de données extraites au 1er janvier 2025.

Les chapitres 1 à 8 concernent l'ensemble des pensions relatives au code des pensions civiles et militaires de retraite (CPCMR) y compris les pensions mahoraises, les pensions anciennement cristallisées et les pensions temporaires d'orphelins qui ont quelquefois été comptées à part il y a quelques années. Concernant les militaires, une distinction spécifique est opérée entre les gendarmes et les autres militaires, nommés dans les tableaux « Militaires Armées », en raison des caractéristiques différentes pour ces deux populations.

Note : Dans les tableaux des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR), les effectifs du stock sont affichés au 1er janvier de l'année N+1, tandis que les montants correspondent à ceux enregistrés au 31 décembre de l'année N. Il convient donc de noter que la revalorisation appliquée au 1er janvier de l'année N+1 n'est pas prise en compte dans les montants affichés.

Les tableaux sur le champ des pensions d'Alsace-Moselle figurent dans la partie 12 sur les autres régimes.

L'autorité de la statistique publique a renouvelé en 2022 l'attribution du label « Statistiques Publiques » pour 5 ans à certaines séries diffusées par le service des retraites de l'État (SRE).

Ces séries labellisées sont repérables grâce au symbole dans les titres des tableaux.

Signification des signes dans les tableaux :

« . » : pas de pension

« s » : secret statistique

Calendrier de diffusion :

Chiffres-clés 2025 (édition provisoire)

Janvier 2025

Chiffres-clés 2025 (édition définitive)

Juin 2025